



Conseil de Quartier Léon Blum-Folie Regnault
Commission Propreté / Cadre de Vie

COMPTE RENDU
de la MARCHÉ EXPLORATOIRE du MERCREDI 11 AVRIL 2018
Départ : mairie du 11^{ème} (place Léon Blum) - 14h

Présents à la marche :

- Mairie du 11^{ème} : -
- DPE : Monsieur Stéphane LE BRONEC (Chef de division), Monsieur Stéphane MAILHES, Monsieur VOREAUX et Monsieur Eric HERVOCHON (qui a dû nous quitter au début du parcours).
- Conseil de quartier LBFR : Mesdames N. ZEMMOURI-PERCHERON, A. BOURCE, H. MALHERBE et N. HUCHON, Messieurs Robert ABRAMOWICZ, Sébastien VOLKAERT et Christian MERCADIEL.

Objectif de cette marche

Réaliser une visite commune du quartier afin d'effectuer un point sur l'état de propreté des rues et des équipements.

Le parcours a été élaboré par le Conseil de quartier qui a tenu compte des remontées des riverains. Il n'avait pas été diffusé préalablement aux services de la propreté.

Compte-rendu

1° PROPLETE

Au fil de la marche, plusieurs points ont été notés :

1° Stations Autolib (place Léon Blum devant la mairie)



Une nouvelle fois nous avons pu constater l'état d'entretien **déplorable** de cette station située juste en face de la mairie : tags non enlevés, vitre cassée depuis plusieurs années et non remplacée, occupation depuis plusieurs mois par des SDF...

Nous regrettons une nouvelle fois l'impuissance totale de la mairie pour faire entretenir ces équipements par le concessionnaire (groupe Bolloré), ce dernier faisant preuve d'un manque total de professionnalisme et de sérieux.

Ce laxisme, voire incompétence, nuit à l'image de la Ville de Paris et nous ne comprenons pas comment cette situation peut ainsi perdurer si longtemps au vu et au su de tous.

► Il est impératif que la Ville de Paris prenne enfin des mesures afin d'obliger ce concessionnaire à entretenir ses équipements.



2° Nettoyage / Entretien

A/ Tags



Tout au long de notre marche nous avons pu constater le nombre important de tags et graffitis divers sur tous les équipements et mobiliers urbains (bancs, bornes électriques, coffrets/boîtiers, potelets, poteaux indicateurs, horodateurs...). Même les façades en pierre de taille et portes récemment ravalées sont également



victimes de ce fléau.

Régulièrement les membres de notre commission les signalent via l'application « *Dans ma rue* » mais nous constatons avec regret et dépit que :

- Ces signalements ne sont pas toujours suivis d'effet...
- Le nombre de signalements à effectuer ne cesse d'augmenter et nous pourrions y passer des journées entières.



Ce problème doit vraiment être pris au sérieux car nous trouvons que ces tags qui ne cessent de proliférer partout génèrent un sentiment de saleté générale et de laisser-aller de la part de la ville.

- Leur enlèvement doit être traité de manière plus régulière et systématique (ce qui est loin d'être effectué actuellement).



Pour rappel, la ville de Paris intervient gratuitement pour enlever les graffitis sur une hauteur de 4m maximum. Au-dessus, cet enlèvement doit être effectué par les propriétaires concernés (syndic d'immeuble par exemple) et à leurs frais.

Malheureusement, vu la répétition des faits et le manque de poursuite, les propriétaires complètement découragés ne souhaitent plus engager des frais.

B/ Affichages sauvages



Régulièrement, certaines vitrines deviennent de véritable site d'affichage professionnel (les colleurs viennent en pleine journée, avec des véhicules motorisés (donc immatriculés), et interviennent ainsi très tranquillement). Malgré nos signalements répétés nous nous étonnons que ces situations puissent ainsi continuer en toute impunité.

- Des poursuites sont-elles réellement effectuées par les brigades de la DPSP ? Dans l'affirmative, contre qui (annonceurs ou afficheurs) ?

C/ Corbeilles de rue / Vidage des réceptacles



Pour rappel, les sacs sont en cours de suppression dans les parcs et jardins afin de limiter la prolifération des rats (ces sacs sont remplacés par des bacs fermés). Or, nous avons pu constater à l'angle de la rue Lacharrière et du Général Blaise (à proximité directe du square Gardette) un nombre important de sacs entassés à même le sol à côté d'un réceptacle (RDP) et en attente d'être enlevés par le camion benne.

Les déchets alimentaires contenus dans ses sacs peuvent très bien attirer les rongeurs.

- Un effort doit être effectué afin de respecter les tournées et la fréquence de l'enlèvement de ces sacs.

3° Bacs sur les trottoirs



Nous avons effectué notre marche un mercredi. Lors de notre passage vers 14h30 nous avons trouvé un nombre important de bacs (verts, jaunes et blancs) devant les grilles du square Gardette (rue du Général Blaise).

Pour rappel, les bacs blancs sont ramassés les mardis matin, les jaunes les lundis et jeudis soir, et les verts doivent être sortis à partir de 16h30. La présence de tous ces bacs lors de notre passage était donc anormale.

Après vérification des étiquettes, il s'avère qu'une grande partie appartenait à la DEVE (Direction des Espaces Verts de la Ville de Paris) et les autres étaient utilisés par le café/restaurant d'en face.

Le responsable DPE présent à notre marche a discuté avec les jardinières du parc afin d'avoir quelques explications et leur rappeler les consignes à respecter.

► Il est dommage que les services publics (DEVE notamment) ne respectent pas eux-mêmes les consignes et ne montrent pas l'exemple.

► Des passages réguliers des brigades devront être effectués dans ce secteur afin de limiter ces sorties de bacs et cartons sur la voie publique (commerces) avec verbalisation automatique si récidive.



4° Epaves de vélos

A/ Epaves



Nous avons remarqué de nombreuses épaves de vélos encore accrochées aux grilles du square Gardette et sur les zones de stationnement deux roues. Régulièrement nous effectuons des signalements via l'application « *Dans ma rue* ». Les enlèvements (désormais effectués par la Mairie de Paris et non plus par la Préfecture de Police) commencent enfin à être réalisés. Ce changement de protocole apporte une réelle amélioration dans le suivi des signalements.

Nous regrettons toutefois que ces enlèvements ne soient pas plus systématiques (sans devoir effectuer à chaque fois des signalements).

A suivre...

B/ Vélib



Nous notons également depuis plusieurs semaines une prolifération d'ancien Vélib (modèle gris) accrochés un peu partout (en toute légalité semble-t-il) avec parfois même des antivols de particuliers.

► Nous nous en étonnons et souhaiterions savoir si ces vélos ont bien été revendus ou s'ils ont été "privatisés".

Dans le second cas pourquoi restent-ils ainsi sans être enlevés ?

En attente de réponse.

5° Epaves de véhicules motorisés



Nous avons remarqué depuis plus de 9 mois la présence de véhicules "ventouses", certains accidentés, rue René Villermé.

Malgré les signalements régulièrement effectués via l'application « *Dans ma rue* », auprès du commissariat du 11^{ème} et des élus de la mairie du 11^{ème} rien n'était effectué : ces véhicules restaient en place et les contraventions s'accumulaient.

A l'issue de notre marche, et grâce à l'intervention efficace de M. Mailhes, les trois véhicules signalés ont enfin été enlevés le 16/04/18.

Nous nous en réjouissons et le remercions. Nous restons néanmoins très dubitatifs quant à l'efficacité et la prise en charge des signalements effectués via l'application « *Dans ma rue* ».

De même il est étonnant que, malgré le passage régulier d'agents, ces véhicules aient pu rester ainsi aussi longtemps.

Nous espérons qu'à l'avenir ce type de dysfonctionnement entre les différents services (signalement et enlèvement) ne se reproduira pas.

A surveiller...

6° Dépôts sauvages



Lors de notre marche nous avons trouvé très peu de véritable "dépôt sauvage" mais nous constatons que les corbeilles de rue attirent souvent les petits dépôts au pied même des réceptacles. Il s'agit souvent de résidents voisins qui ne souhaitent pas se donner la peine de déposer leurs ordures dans leur local poubelle et qui préfèrent les jeter directement dans la rue.

Ces sacs sont souvent percés ou déchirés par les corbeaux et les détritrus s'éparpillent sur les trottoirs. Aussi, afin de limiter ces "petits" dépôts (qui peuvent attirer les nuisibles, rongeurs notamment) il a été décidé d'un

commun accord de supprimer certaines corbeilles situées de manière trop rapprochée (au milieu de la rue rue Omer Talon et au croisement Merlin/Duranti, devant la benne à verre).

A suivre...

2° CADRE DE VIE

1° Mise en place de stationnement deux roues



A surveiller.

Nous avons remarqué la création d'un emplacement de stationnement deux roues rue Duranti (angle rue Servan). Nous nous étonnons toutefois que ce dernier soit réalisé sur l'emplacement d'une zone de stationnement handicapé.

Après vérification, nous constatons que, désormais, l'une des deux places handicapés a été supprimée au profit des deux roues et le regrettons : Ces emplacements sont déjà trop peu nombreux, il est donc inconcevable qu'ils soient diminués.

2° Plaques de rues



Nous avons remarqué au fil de notre marche que de nombreuses plaques de rues ont disparu (volées ou enlevées lors de ravalement) ou sont en partie dissimulées (volets, stores, terrasses, devantures de magasins...) : Avenue Parmentier, rue Sedaine, rue du Général Guilhem, Rue Servan, rue Pétion, rue Camille Desmoulins...



► Une attention particulière doit être apportée par les services de la Ville de Paris à l'issue des ravalements ou des travaux d'aménagements (commerces) afin de vérifier la présence de ces plaques.

BILAN DE CETTE MARCHÉ

Globalement, nous avons noté une diminution de véritables dépôts "sauvages" mais nous constatons, en contrepartie, une prolifération de tags et affichages sauvages.

Un effort doit être apporté sur l'enlèvement des affiches, étiquettes et autocollants qui ne semble pas être réalisé régulièrement.

Un effort doit également être apporté par les services publics (DEVE notamment) quant au respect des consignes et les horaires de sortie/rentrée des bacs.

Concernant les concessionnaires, notamment le groupe Bolloré et la station Autolib située place Léon Blum, il est manifeste que ce concessionnaire semble totalement incapable d'assurer l'entretien de ses stations situées sur la voie publique.

Cette situation qui perdure depuis plusieurs années est inacceptable. Nous l'avons déjà signalée à de très nombreuses reprises. Nous constatons avec regret et lassitude que, malgré nos signalements répétés, rien ne bouge.

Des patrouilles devront passer régulièrement sur les points noirs signalés. Une verbalisation plus systématique doit être réalisée.



Annexe : Carte du circuit et des points noirs relevés

Parcours de la marche exploratoire du 11/04/2018

